



NOTE SUR LA PRISE EN COMPTE DE L'ENVIRONNEMENT

PRIORITÉ 1 : DÉVELOPPER UNE ÉCONOMIE RÉGIONALE INNOVANTE ET COMPÉTITIVE

Infrastructures et équipement de recherche (1.1)/Projets innovants des entreprises (1.1)/ Investissements stratégiques des PME (1.3)

Afin de répondre aux exigences de la Commission européenne et à la suite de l'évaluation stratégique environnementale et à l'analyse du principe de ne pas nuire gravement à l'environnement - réalisés dans le cadre de la préparation du programme FEDER-FSE+ Bourgogne-Franche-Comté 2021-2027 - des mentions relatives à la prise en compte des enjeux environnementaux sont inscrites au sein de certaines thématiques.

La trame ci-dessous décrit ainsi pour chaque type de projet, des **exemples** de points attendus dans la note qui sera fournie par le porteur de projet lors de sa demande d'aide. Ces éléments permettront à l'autorité de gestion de s'assurer de la bonne **prise en compte des enjeux environnementaux** au sein des projets cofinancés ; C'est pourquoi, il ne s'agit pas pour le porteur de seulement citer les articles réglementaires mais bien **d'expliquer sa démarche**.

Selon la nature de votre projet, la note étayera les éléments déclaratifs suivants : si votre projet n'est pas concerné par certains éléments, merci de le préciser.

Si acquisition d'équipement :	
Le porteur précisera les choix quant aux matériaux utilisés et leur cycle de vie ainsi que les mesures en faveur de la diminution des consommations énergétique et de réduction des émissions de gaz à effet de serre	<i>A titre d'exemples, les éléments permettront d'apprécier les points suivants : les matériaux utilisés pour la fabrication de l'équipement ou de la machine sont recyclés ou recyclables ; Les modalités de durabilité (réparabilité) de l'équipement ou de la machine ; Dans quelle mesure l'équipement/la machine permettra des économies d'énergie ?</i>



<p>Si le projet génère des rejets dans l'eau (eaux usées, pesticides, ...), précisez les dispositions prises pour réduire les rejets à la source et améliorer la qualité de ces rejets</p>	<p><i>A titre d'exemples, les éléments permettront d'apprécier les points suivants : type de rejet dans l'eau, volume, mesures prises visant à réduire ces rejets et à les traiter (système de filtration...)</i></p>
<p>Si le projet génère des déchets, précisez les dispositions prises pour en organiser la collecte (bacs, bennes...) et s'assurer du traitement et/ou de la valorisation de ces déchets (identification des filières, traçabilité...)</p>	<p><i>A titre d'exemples, les éléments permettront d'apprécier les points suivants : type de déchets, volume, mesures prises visant à réduire ces déchets et/ou les valoriser.</i></p>

